

CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE — AUUSTERITE ET FMI : LE CAS DU MAROC

Par

*Habib El MALKI**

La crise actuelle est mondiale. A dominante économique et financière, elle touche différemment les principales composantes de l'économie mondiale. Elle n'a pas la même signification pour le «Nord» et le «Sud» — ici c'est une crise de mutation, là c'est une crise régressive où les facteurs de déstructuration l'emportent sur ceux de la restructuration : le Tiers-Monde, dans son homogénéité-hétérogénéité, est largement utilisé jusqu'ici comme une modalité d'absorption — dépassement de la crise par les pays industrialisés.

Depuis le début de l'année 80 en particulier, l'accent est fortement mis sur la dimension financière de la crise, phénomène amplifié par «la cessation de paiement» des gros débiteurs latino-américains (1) et les menaces qui pèsent sur le «système financier international». En effet, la dette du Tiers-Monde a pris une grande ampleur en passant de US \$ 110 milliards en 1973 à US \$ 700 milliards en 1983. Les implications économiques et financières de ce processus d'endettement sont à l'origine du *nouvel interventionnisme du FMI* aussi bien en Amérique Latine, en Asie qu'en Afrique.

La demande du FMI est simple : partant d'un diagnostic à l'identique dans les régions concernées, il recommande de façon *uniforme* les mêmes recettes qui sont devenues une panacée universelle : abolition ou libéralisation des contrôles de change et d'importation ; dévaluation du taux de change ; mise en œuvre des programmes anti-inflationnistes à travers le contrôle du crédit bancaire, le contrôle du déficit de l'Etat, le contrôle de la hausse des salaires et le démantèlement des contrôles de prix ; la création d'un meilleur climat pour les investissements étrangers.

Cette politique appelée politique d'austérité, de stabilisation ou de redressement — est conçue indépendamment du contexte socio-économique, de la nature des structures et du niveau de développement atteint. Théoriquement, elle est guidée par 3 objectifs fondamentaux et interdépendants :

- promouvoir la croissance économique,
- réduire l'inflation,
- améliorer à moyen terme la position des paiements courants de la Balance des Paiements.

Une appréciation concrète de la politique du FMI au niveau des objectifs, des moyens et des résultats obtenus conduit nécessairement à réaliser des études de cas.

2. *Le Maroc* fait partie de cette catégorie de pays du Tiers-Monde «en mal de paiement». Pays non pétrolier, il tire l'essentiel de ses ressources des envois des travailleurs émigrés, des phosphates et du tourisme. Les

* *Professeur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales — Université Mohammed V/Rabat.*

ressources, dépendant entièrement de l'extérieur, enregistrent des fluctuations assez fortes difficilement maîtrisables par le Maroc. Il en résulte un «*déficit de financement*» à l'échelle de l'économie nationale qui ne cesse de s'aggraver sous l'effet consigné de trois séries de facteurs :

a) *le néo-malthusianisme de la C.E.E.* qui touche principalement les travailleurs émigrés et les exportations du Maroc, rendant par là caduc l'accord de coopération d'Avril 1976.

Rappelons qu'il y a actuellement en Europe plus de 700.000 travailleurs marocains dont près de 500.000 en France. Leurs transferts de revenu atteignent en moyenne annuelle 5 milliards de Dirhames, soit 40 % des recettes d'exportations, c'est-à-dire l'équivalent du service de la dette publique pour 1982. Comme la CEE absorbe 60 % des exportations marocaines, la multiplication des obstacles communautaires destinés à freiner les échanges traditionnels avec le Maroc ainsi que les efforts de l'élargissement de l'Europe au Portugal et à l'Espagne rendent de plus en plus incertaines les perspectives d'évolution de l'économie marocaine.

b) *la sécheresse*, phénomène naturel qui a fortement marqué le visage du monde rural durant les 4 dernières années, le poids de l'agriculture dans l'économie étant toujours important (2). Il en est résulté une aggravation du déficit céréalier et par là de la balance commerciale agricole (3). C'est ainsi que les devises collectées à l'exportation par la vente des agrumes et des primeurs assurent dans des conditions de plus en plus difficiles le financement des importations des produits alimentaires de base (4).

Par ailleurs, en plus de la facture alimentaire, la facture énergétique a fortement pesé dans l'aggravation du déséquilibre de la balance commerciale.

Le taux de dépendance énergétique du Maroc est supérieur à 80 % et depuis 1979, les importations de produits énergétiques dépassent très largement les recettes procurées par les ventes des phosphates à l'étranger (5).

Cette tendance est la résultante de plusieurs facteurs : «le deuxième choc» pétrolier, l'appréciation continue du dollar américain et la diminution du prix des phosphates ainsi que du volume exporté.

c) *la troisième série de facteurs concerne le coût financier engendré par la défense de l'intégrité territoriale du Maroc.* En effet, la «guerre du Sahara», guerre imposée au Maroc depuis bientôt 10 ans, mobilise une partie non négligeable des ressources du pays. Ses effets sur l'équilibre des finances internes ne sont pas à démontrer.

Les facteurs externes (retombées de la crise mondiale, la nouvelle politique protectionniste de la CEE, la tendance soutenue à la hausse du dollar américain et des taux d'intérêt pénalisant principalement les pays du Tiers-Monde non pétroliers et fortement endettés) comme les facteurs en dehors de la volonté du Maroc (défense de l'intégrité territoriale, sécheresse) ne sont pas suffisants pour expliquer la crise actuelle de l'économie et des finances.

Il y a la nature du mode de croissance appliqué au Maroc depuis un quart de siècle, mode qui a favorisé le déploiement des formes de spécialisation internationale retardataire, faisant de l'économie marocaine une économie agro-minière à industrialisation lente (6).

Ce type d'économie, se situant entre la première et la deuxième phase de la division internationale inégale du travail (7), explique les limites intrinsèques d'un modèle d'accumulation qui s'appuie largement sur un surplus d'origine externe, limites aggravées par une politique de répartition des revenus fortement inégalitaire et un modèle de consommation (publique et privée) où l'ostentatoire et le superflu représentent des formes modernes du «potlach» ancien.

Dans ces conditions, les mécanismes de désaccumulation fonctionnent plus efficacement que ceux de l'accumulation productive : faibles, des résultats de différents codes d'investissement malgré leurs grandes libéralités (8), faiblesse du rendement de l'investissement public, gaspillage multiforme engendré par le mode de gestion de l'Administration qui en définitive exerce une fonction anti-développement, caractère fortement spéculatif de l'investissement privé local... L'ensemble de ces éléments souligne la grande fragilité des bases de croissance de l'économie marocaine dont la capacité d'adaptation et de réforme est restée jusqu'à présent très faible.

La tendance à rechercher des solutions externes — en réalité des expédients — à des problèmes structurels internes est très significative à cet égard. La grande majorité des pays africains n'échappe pas à cette tendance qui fait de la conservation des structures une règle d'or dans la mise en œuvre des politiques économiques et financières.

3. *La gravité de la situation économique et particulièrement financière est à l'origine du recours par le Maroc au FMI à partir de 1980.* Elle peut être illustrée par plusieurs indices qui sont des indices de crise :

a) *le caractère très fluctuant et très irrégulier du taux de croissance économique*, avec une tendance marquée à la baisse. Ainsi, le taux de croissance moyen annuel a évolué comme suit : 6,8 % durant la période 1973–77, 4 % entre 1978–80 et 2,5 % (1981–83).

Cette tendance à la baisse — sur une dizaine d'années — souligne le poids des activités agricoles et des activités tournées vers l'exportation, c'est-à-dire l'absence de maîtrise, de l'aléa climatique et de la demande externe.

b) *la détérioration des équilibres externes* qui peut être mesurée par l'ampleur du déficit de la balance des opérations courantes qui a quintuplé entre 1975 et 1982 : – 2213 millions DH (1975), – 5600 millions DH (1980) et – 11900 millions DH (1982). Ainsi, la part de ce déficit dans le PIB est passée de 6,08 % en 1975 (contre 1,68 % en 1973) à 7,28 % en 1980 et à 12,92 % en 1982. Cette tendance, atténuée par les transferts privés d'origine externe, reste largement alimentée par la progression géométrique du déficit de la balance commerciale dont le taux de couverture

a chuté de 60 % en 1975 à 57,4 % en 1980 et à 55,8 % en 1983. La dégradation continue du solde du compte courant explique le recours massif au financement externe et notamment les «facilités» du FMI pour équilibrer la balance des paiements.

c) *l'amplification du déséquilibre des finances internes.* Le solde du Budget Général a atteint des niveaux records à la fin du 3e plan quinquennal 1973-77 et le début du lancement du 4e plan quinquennal 1981-85.

Ainsi 1980 qui est une année charnière a enregistré un déficit de 10 milliards DH, soit 7 % du PIB. 1982 est une année record avec 14 milliards DH, soit plus de 14 % du PIB.

Le financement de ce déficit est largement assuré par les concours extérieurs, ce mode de financement étant devenu une tradition budgétaire.

La quasi-totalité des dépenses d'investissement dans le cadre du plan quinquennal 1981-85 sont couvertes par le recours à l'étranger : 88,5 % en 1981, 60,8 % en 1982, 57,5 % en 1983 et 72 % en 1984 (à titre prévisionnel).

Le résultat est l'aggravation de la situation financière conduisant le Maroc à s'installer de plus en plus dans le cercle vicieux de l'endettement.

Ainsi, la dette extérieure est passée de 900 millions \$ en 1982 à 12 milliards \$ en 1983, soit un taux d'accroissement moyen annuel de plus de 130 %.

Le recours au marché financier international entre 1975 et 1981 a produit un double effet. D'une part, un effet d'accélération du processus d'endettement : le montant brut des emprunts auprès des banques internationales est supérieur à 14 milliards DH, soit plus de 60 % des apports bruts extérieurs durant cette période. D'autre part, la privatisation de la dette marocaine qui accentue son degré de vulnérabilité. Ce phénomène s'accompagne d'une détérioration des conditions d'endettement avec comme conséquence l'augmentation des charges de la dette (taux d'intérêt du marché élevés, appréciation du dollar américain, raccourcissement des durées moyennes des prêts...).

C'est dans ce contexte que le coefficient d'endettement (9) a plus que doublé en l'espace de 4 ans : 23,2 % en 1980 contre 11,3 % en 1977.

La capacité de remboursement du Maroc est ainsi mise à l'épreuve car depuis 1981, le problème de refinancement de la dette extérieure ne cesse de se poser dans des termes de plus en plus aigus.

4. *Le Programme d'Ajustement Structurel est-il un programme anti-crise ?* Le Maroc, à la veille du lancement du plan quinquennal 1981-85, a entamé des négociations avec le FMI dans la perspective de mettre en œuvre un PAS (Programme d'Ajustement Structurel) pour la période 1er Juillet 1980 - 30 Juin 1983, avec un double objectif : d'une part relancer l'économie et d'autre part restaurer les équilibres financiers internes et externes.

A l'époque, ces négociations n'ont pas abouti à un accord engageant publiquement les deux parties concernées ; ce qui explique les hésitations, les incohérences, l'absence de mesures d'accompagnement, en somme le laxisme qui a fortement caractérisé la politique économique et financière de l'Etat pendant toute cette période, jusqu'à l'été 1983.

Cependant, ce PAS ne cesse d'inspirer, de manière forte, la ligne de conduite des pouvoirs publics. Quelles sont ses grandes lignes ?

a) *sur un plan global*, le programme vise la réalisation d'un taux de croissance moyen de 4,5 % du PIB par an — en termes réels — d'où la nécessité de maintenir le taux annuel moyen d'investissement à environ 21 % du PIB, et de favoriser l'augmentation du taux d'épargne intérieure de 4 points (15 % à la fin du programme contre 11 % initialement). A cette fin, la croissance annuelle de la consommation réelle privée par tête pourrait être limitée à environ 0,5 %, comme il est recommandé de limiter la croissance annuelle de la consommation publique à 1 % environ — en termes réels — durant la période 1981-83.

En même temps, le déficit du compte courant est à contenir dans des limites ne dépassant pas 5 % du PIB pour 1983 — contre 10% en 1979.

b) *sur un plan sectoriel*, le programme prend en considération quatre domaines d'intervention :

— *l'agriculture* qui est à restructurer pour augmenter son taux de croissance économique et plus spécialement celui des produits destinés à l'exportation.

Le programme met aussi l'accent sur le développement des surfaces bour (non-irriguées). Et la révision en cours du code d'investissement agricole doit se conformer à cet objectif ;

— *la politique industrielle* continuera à mettre l'accent sur la promotion des exportations. Par contre, les activités liées à la substitution aux importations doivent respecter de manière plus rigoureuse les critères financiers (la règle coûts-bénéfices).

Par ailleurs, il est conseillé d'encourager l'établissement de petites et moyennes entreprises ;

— *concernant le secteur public* (qui compte 600 entreprises, 70 % des filiales dépendant des 15 entreprises les plus importantes), le programme souligne la nécessité d'établir une politique plus cohérente, tournée vers une plus grande rentabilité. C'est pourquoi l'accent est mis en particulier sur la révision des tarifs des services publics «en vue de permettre aux entreprises de dégager des ressources internes pour leurs investissements» ;

— *pour l'énergie*, l'accent est mis à la fin sur l'augmentation de l'offre locale et sur la conservation : l'objectif est de réduire le taux de dépendance énergétique de 82 % à 70 % en 1985.

En ce qui concerne la consommation, «des prix plus réalistes» basés sur le coût des produits pétroliers s'imposent pour éliminer les subventions à la consommation d'énergie (10).

c) *la politique budgétaire* durant la période du programme aura pour objectif d'augmenter les dépenses d'équipement — à caractère économique — d'améliorer l'efficacité des dépenses de fonctionnement et de réduire le déficit global du Trésor.

Il était prévu de dégager un montant annuel moyen de 7 milliards DH pour des dépenses d'équipement (soit le 1/3 du total de la formation brute de capital fixe). De même que le taux d'augmentation des dépenses de fonctionnement sera progressivement ralenti pour atteindre 1 % en termes réels par an. Et dans ce sens, il convient de réduire le taux d'accroissement des dépenses d'éducation qui ne doivent pas dépasser la part de 18 % du budget de l'Etat, ainsi que les subventions à la crise de compensation (11); ce qui permettra de réaliser une importante épargne dans le budget de fonctionnement.

La réforme du système fiscal reste à l'ordre du jour pour améliorer son rendement et réduire la fraude fiscale.

Enfin, la conduite de la politique des emprunts extérieurs sera dorénavant menée en consultation étroite avec le FMI, «tenant compte à la fois du montant élevé du capital à rembourser et du besoin d'améliorer le profil de la dette publique».

d) *une plus grande libéralisation des échanges extérieurs* pour accroître la compétitivité de l'économie marocaine dans les marchés internationaux (transfert des produits de la liste «B» à la liste «A», suppression progressive du système actuel des dépôts préalables à l'importation ainsi que la prime de 5 % appliquée aux transferts des travailleurs marocains à l'étranger).

e) *la révision du système de taux de change* en vigueur au Maroc depuis 1973. Ce qui se traduira ultérieurement par la dévaluation de la monnaie nationale.

Telles sont les lignes directrices du PAS recommandées par le FMI. Mais ce n'est qu'en juillet 1983 qu'un véritable tournant a été pris dans l'application de ce programme à la suite de la promulgation d'une loi de finances rectificative concernant la même année.

Dans le but d'atténuer le déficit global du Trésor, il a été décidé de :

— réduire les charges : compression des dépenses du personnel par la suppression de 19.000 postes budgétaires (sur 44.000 initialement prévus durant 1983) ; relèvement des prix de produits subventionnés (les dépenses de la caisse de la compensation sont passées de 2 milliards DH en 1982 à 1,4 milliard en 1983) ; diminution des dépenses d'investissement à travers une plus grande «sélectivité» (13,6 milliards DH en 1983 contre 16,8 milliards DH en 1982) ;

— réviser les recettes à la hausse : augmentation du taux de la taxe sur les produits de 17 à 29 % ; renforcement de la participation à la Solidarité Nationale (impôt sur le Salaire) ; institution d'un droit de sortie à l'étranger (pour les voyages d'agrément) ; augmentation des droits de timbre...

Il convient de signaler d'autres mesures supplémentaires pour renforcer la tendance à l'alémioration des équilibres extérieurs par le biais de la consolidation des recettes en devises : la promotion des exportations,

poursuite de la politique d'encouragement des transferts des TME (Travailleurs Marocains à l'Etranger) et le renforcement des efforts publicitaires pour le Tourisme.

Parmi les mesures importantes prises conformément aux recommandations du FMI figure le réaménagement de la parité du Dirham qui est en fait une dévaluation déguisée. Ainsi la monnaie nationale a perdu presque 20% de sa valeur entre août 1983 et mai 1984.

Tout ce dispositif est destiné à faciliter les négociations du Maroc avec ses créanciers, en vue du rééchelonnement de la dette extérieure. Un protocole d'accord a été conclu avec le Club de Paris en octobre 1984 fixant les conditions générales du rééchelonnement. D'autres négociations sont en cours avec les banques internationales. Ainsi, le réaménagement de la dette extérieure a porté jusqu'ici sur un montant de 1,8 milliard de dollars pour les années 1983 et 1984.

La loi de finances 1984 confirme et prolonge les choix fixés par la loi de finances rectificative de 1983, c'est-à-dire le maintien et le renforcement de la politique d'austérité tant au niveau des dépenses d'équipement que des dépenses de fonctionnement (12). Cependant, sa lecture appelle en particulier deux remarques :

- l'augmentation des crédits accordés à la Caisse de Compensation — contrairement aux recommandations du FMI : 2 milliards DH en 1984 contre 1,6 milliard en 1983 ;

- l'importance du service de la dette extérieure : 9,4 milliards DH, soit presque l'équivalent des dépenses d'investissement (10,2 milliards DH).

Rappelons que le pronostic officiel est de ramener le déficit global du Trésor pour l'année 1984 à 6 % du PIB.

5. *Appréciation critique de la «politique de relance et d'assainissement» inspirée par le FMI.* A la lumière des premiers résultats enregistrés, il est possible de porter un jugement d'ensemble sur la «politique de relance et d'assainissement» fortement inspirée par le FMI, et ceci à deux niveaux :

- *la relance économique se fait toujours attendre* : le taux de croissance est quasi nul (+0,6 %) pour 1983. Cette mauvaise performance s'explique partiellement par la baisse sensible de la valeur ajoutée de l'agriculture (-6 %) et des travaux publics (-10 %), secteurs qui par leur poids exercent des effets d'entraînement très importants sur le reste de l'économie.

Par ailleurs, la réduction des dépenses d'équipement a affecté l'évolution de la Formation Brute de capital fixe qui mesure l'effort d'investissement au niveau national.

Cependant, pour 1984, on projette une amélioration du taux de croissance économique : + 3 % (l'équivalent du taux de croissance démographique).

Par contre, selon l'indice officiel du coût de la vie (qui est à manipuler avec beaucoup de précaution), la hausse des prix a diminué de 4 points (6,2 % en 1983 contre 10,5 % en 1982). Mais d'ores et déjà, des

tensions inflationnistes très fortes ont marqué le début de 1984 : +12,5 % pour janvier-février (par rapport à la même période de l'année précédente). En résumé, la fragilité des résultats obtenus ainsi que l'absence de performance traduisant un renversement de tendance donnent à croire que le programme en cours d'exécution est mal parti.

— *au niveau de l'assainissement et du retour aux grands équilibres : certains résultats ont pu être obtenus.* Le déficit global du Trésor a été ramené à 8 milliards DH en 1983 contre 11 milliards DH en 1982, soit 8,4 % du PIB — le déficit prévisionnel pour 1984 sera de 7,6 milliards DH. Le financement monétaire a joué un rôle plus important dans la couverture de ce déficit : les créances de la Banque du Maroc sur le Trésor sont passées de - 1,3 milliards DH en 1982 à +2,5 milliards en 1983. Ceci pour compenser la faiblesse de la progression des recettes ordinaires (+3 %) et la diminution des concours extérieurs (4,6 milliards DH en 1983 contre 7,6 milliards en 1982).

Le déficit des comptes courants de la balance des paiements a baissé de façon sensible : 7 milliards DH en 1983 (soit 7,3 % du PIB) contre 11,4 milliards DH en 1982 (soit 12,9 % du PIB).

L'amélioration des comptes courants — qui est plus comptable qu'économique — a été rendu possible par l'évolution positive de plusieurs postes : accroissement des exportations (+4,7 %) et diminution des importations (13) (-1,6 %), l'augmentation des transferts des TME et des recettes touristiques.

La tendance vers la restauration des équilibres fondamentaux est facilitée par le recours aux facilités du FMI (14) (mécanisme de financement compensatoire et crédit de confirmation).

En conclusion, il apparaît — à travers cette première évaluation de l'application du programme — que la logique équilibrante, c'est-à-dire financière, l'emporte largement sur la logique du développement.

Plusieurs «réformes de structure» annoncées tardent à voir le jour : réforme du système bancaire, réforme du système fiscal, réforme des entreprises publiques etc...

Les secteurs sociaux qui sont des «secteurs exposés» — (éducation, santé, jeunesse et sport, culture...) ont le privilège de subir de façon prioritaire les conséquences de la politique d'austérité budgétaire.

6. *L'économie et les finances marocaines sont sous surveillance étroite du FMI.* Libéral dans sa doctrine mais dirigiste dans sa pratique, le Fonds est appelé à intervenir sous différentes formes pour mener à terme le PAS. S'étalant sur plusieurs années, son rôle n'est pas uniquement d'ordre conjoncturel. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire de s'interroger sur la nature et les finalités du programme en cours d'exécution.

De manière générale, les politiques marquées par le cachet du FMI sont-elles véritablement des politiques anti-crise ?

a) *les programmes d'ajustement du FMI sont connus d'après de vieux schémas Keynésiens* qui voient dans l'inflation et le déficit extérieur la conséquence d'un excès de la demande aussi bien privée que publique. Aussi cherche-t-il à agir sur la demande — selon la thérapeutique keynésienne traditionnelle — dans le sens de la compression.

Cependant, les préoccupations financières l'emportent largement sur les préoccupations économiques et sociales : la vision technicienne privilégie le retour aux équilibres macro-économiques à travers l'octroi des ressources nécessaires pour financer le déficit de la balance des paiements.

En même temps, le FMI se place dans un cadre libre-échangiste qu'il défend de façon ferme parce qu'il est le seul — selon le FMI — à concilier les intérêts des pays industrialisés et ceux du Tiers-Monde.

Sur cette base, il dénonce toute entrave au libre développement de l'échange international.

Enfin le FMI, conformément à sa doctrine économique, préconise un ensemble de mesures qui vont dans le sens d'une plus grande libéralisation et privatisation de l'économie (réorientation et révision en baisse des investissements publics, démantèlement du système des prix subventionnés...).

b) *l'inspiration théorique et doctrinale du FMI éclaire les limites intrinsèques des programmes de stabilisation qui ont la prétention d'avoir les mêmes vertus «en tout temps et en tout lieu».*

Comment peut-on appliquer les mêmes recettes — à supposer qu'elles soient adaptées et efficaces — à des pays aussi différents que le Brésil, le Maroc, le Zaïre, le Mexique, le Sénégal...?

Les expériences de stabilisation récente en Amérique Latine ou en Afrique ont mis sur la sellette le FMI qui est devenu le symbole d'une rationalité économique et financière contraire aux intérêts bien compris des régions concernées. Comment peut-on clamer urbi et orbi la nécessité d'une dévaluation (15) quand les chances de succès d'une telle opération sont faibles sinon nulles (montée du protectionnisme dans pays industrialisés, la monnaie de facturation du commerce international est une devise étrangère, faiblesse de l'élasticité — prix de l'offre d'exportation, dette des pays débiteurs libellés en dollars qui ne cessent de s'apprécier...) ? Comment peut-on réduire tous les problèmes que soulève le bon fonctionnement d'une économie à «plus ou moins d'Etat» ? Certes, plusieurs Etats du Tiers-Monde vivent au-dessus de leurs moyens.

Une bureaucratisation excessive de l'économie provoque aussi de nombreux obstacles qui deviennent de véritables freins au développement. Mais la solution n'est ni dans le désengagement économique et financier de l'Etat, ni dans les révisions à la baisse des dépenses publiques — qui souvent touchent les secteurs sociaux, aggravant par là la détérioration des conditions de vie de la grande majorité des masses urbaines et rurales. Elle se trouve dans la mise sur pied d'une nouvelle stratégie de développement qui privilégie l'Homme et non les agrégats et les équilibres.

C'est là le principal enseignement de la crise actuelle. Là nouvelle situation ainsi créée rappelle l'incapacité des modèles de développement en vigueur à faire face à cette crise — y compris avec l'assistance du FMI.

NOTES

1. Rappelons que c'est le Mexique, pays pétrolier, qui a joué le rôle de détonateur de la crise financière actuelle (l'été 1982).
2. L'Agriculture représente en moyenne 20 % de la production intérieure brute, car 90% de la superficie totale cultivable est non irriguée.
3. Le Maroc importe annuellement 20 à 25 millions de quintaux, soit 40 à 50 % de ses besoins.
4. Dans les années 70, le taux de couverture des importations de céréales par les exportations des agrumes et primeurs a enregistré une forte chute : 1,3 à la fin de la décennie contre 17,5 au début.
5. Le coût des importations des hydrocarbures et les recettes d'exportation des phosphates successivement pour 1979, 1980, 1981 et 1982 (en millions de dirhames) 2440-2214 ; 3578-3012 ; 5624-3827 ; 6592-3450.
En 1978, la corrélation était différente : 1254-2034 (en millions de dirhames).
6. La structure des exportations et des importations est très significative : les 2/3 des exportations sont composés de produits miniers, d'agrumes-primeurs et de conserves ; le dernier 1/3 comprend l'acide phosphorique, les engrais et les produits textiles.
Au niveau des importations : les produits alimentaires et les produits énergétiques absorbent 50 %, l'autre moitié concerne les «semi-produits» et les «produits finis».
7. Ces deux phases correspondent à la première et deuxième Révolution Industrielle qui ont toutes deux déterminé le façonnement des rapports et des échanges entre les pays industrialisés et le Tiers-Monde.
8. Parmi les mesures d'encouragement au capital privé : exonérations fiscales (IBP, patentes, droits de douane...), ristournes d'intérêt sur les prêts accordés par les institutions financières agréées, primes d'équipement et rapatriement des profits...
9. C'est le rapport charges de la dette extérieure/recettes d'exportation (y compris les transferts des TME).
10. Déjà, à la fin de juin 1980, les prix des produits pétroliers ont été augmentés de 30 à 50 %.
11. De manière générale, le FMI considère qu'un effort important sera porté sur la réduction du taux de croissance des dépenses à caractère social.
Les salaires seront ajustés annuellement en fonction des développements de la productivité, du PIB, des prix et des perspectives de la situation budgétaire et de la balance des paiements.
12. Réduction de la création d'emploi de 25.000 postes en 1983 à 10.000 postes en 1984: non remplacement de certaines personnes partant en retraite, réduction des subventions à la Caisse de retraite, réduction des attributions des bourses scolaires et universitaires, comme 6.300 emplois vacants seront bloqués jusqu'au 30 novembre 1984.
13. On note une amélioration du taux de couverture : 48% en 1982 et 56 % en 1983.
14. Evolution du recours à la facilité élargie du FMI depuis 1980 : 781 millions DH (1980) ; 821,4 millions (1981) ; 2884,7 millions (1982).
15. C'est l'une des principales recommandations du Rapport BERG pour l'Afrique Sub-Saharienne.

SUMMARY

The financial crisis is a major phenomenon of the eighties. Morocco among other African countries is affected by it. In this article, the following issues are studied:

1. The causes of the situation, especially in Morocco. Two kinds of factors are to be taken into account:

- external factors: International monetary and financial chaos, the neo-protectionist attitude of advanced capitalist countries particularly of the E.E.C. (European Economic Community);*
- internal factors, related to the prevailing economic strategy and to the management of the financial and economic policy.*

The combined effect of such factors can be measured by the external unbalances, and a greater deficit in public finances.

2. The financial crisis paved the way for the interventionist policy of the IMF which, in spite of specific and different national conditions, gives the same answer through its «adjustment programme».

The IMF with its highly keynesian diagnosis and therapy advocates a «regulation policy» of drastic cuts in private and public consumption. To this effect, the Fund insists on a liberalization of the economy and of the exchanges. In other words, a restoration of the macro-economic balances by and through the market.